



Coopération entre les Chambres d'agriculture et Domaines Skiables de France

pour un développement équilibré de l'économie de la montagne

Signature d'une charte nationale le 26 février /14h30 au Salon de l'Agriculture

Pavillon 4, allée B, stand 98

Un même territoire

Les domaines skiables et l'agriculture partagent, valorisent et entretiennent les mêmes espaces.

Ces deux entités contribuent de manière complémentaire à renforcer l'attractivité du territoire de montagne.

Impact économique avec **aménagements** et **équipements** de la montagne, supports de l'activité touristique hivernale, **générateurs d'emplois** pour le premier, impact économique et paysager, avec le **maintien d'actifs locaux** en toute saison, **l'entretien des sols** par la pâture ou la fauche, et la **production agricole locale** pour l'autre.

Une charte nationale

Ces deux acteurs de l'économie de montagne évoluent au sein du réseau des **Chambres d'Agriculture de France** et de **Domaines Skiables de France**, deux entités qui veulent aujourd'hui rapprocher les acteurs économiques et leurs structures, pour un développement harmonieux et équilibré de leurs activités. Cette collaboration permettra, au-delà **de faciliter** le développement de chaque secteur, de **trouver des alliances** en matière de politiques publiques, de **favoriser les synergies** sur des interventions opérationnelles, et de **valoriser réciproquement** chacune des filières. Fruit d'une réflexion initiée dans les montagnes de Savoie, **une charte nationale sera signée le 26 février à 14h30 au Salon de l'Agriculture.**

Les enjeux économiques

La double activité, est une composante importante de ces territoires. En effet, **22% des exploitants et co-exploitants pluriactifs de France se trouvent en zone de haute-montagne, montagne et piémont.** La **diversification des activités agricoles** par l'hébergement, l'artisanat, la restauration est bien la vitrine de la complémentarité des deux entités.

En terme **d'offre alimentaire**, l'agriculture de montagne se positionne sur le devant de la scène par son activité génératrice **de produits diversifiés, de qualité et à haute valeur ajoutée.** Elle joue donc un rôle important pour la **sécurité et la diversité de l'offre alimentaire**, ainsi que dans l'approvisionnement de bassins de consommation de proximité (notamment en produits frais)

La présence **des alpages et des pratiques pastorales** constituent une des caractéristiques de l'économie agricole des départements de montagne sur des territoires où le foncier est rare. Les alpages rassemblent des milieux où la présence séculaire de troupeaux dans le cadre de pratiques d'élevage extensives a permis le développement **d'habitats et d'espèces à forte valeur environnementale.** Les Chambres d'Agriculture par leur expertise et les conseils qu'elles délivrent **intègrent l'enjeu de coexistence du développement d'une activité économique et la préservation de l'eau et de la biodiversité.**

La France est **le premier domaine skiable du monde, en fréquentation** et en **nombre de remontées mécaniques.**

Les domaines skiables constituent la source principale d'attractivité des stations de montagne et conditionnent l'activité économique des stations (commerçants, hébergeurs, professionnels du ski et de la montagne, etc.). **Leur activité est indispensable pour fixer l'emploi et la vie sociale sur les territoires.**